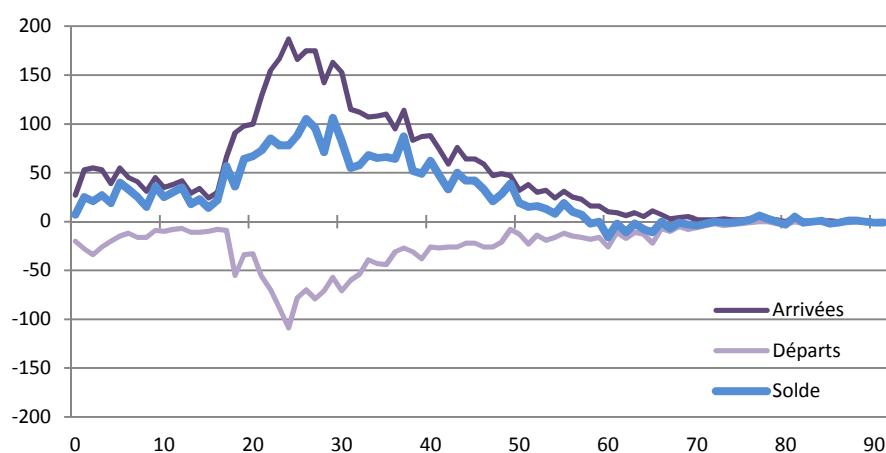


LES MIGRATIONS DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL EN 2012

Migrations internationales selon l'âge



Septembre 2015

Département de l'économie
et de l'action sociale

Service de statistique

Sommaire

AVANT-PROPOS	4
EVOLUTION DE LA POPULATION	4
MOUVEMENTS MIGRATOIRES	5
MOUVEMENTS INTERNATIONAUX 2012	7
Bilan migratoire	7
Selon l'origine et le type de permis	7
Selon le sexe et l'état civil	7
Selon l'âge et le type de permis	7
Selon la commune ou le pays de naissance	8
Selon la nationalité	8
Selon le pays de provenance et de destination	8
Carte du monde présentant les soldes migratoires par pays	9
Selon le district et la commune de domicile	10
MOUVEMENTS INTERCANTONAUX 2012	11
Bilan migratoire	11
Selon l'origine et le type de permis	11
Selon la nationalité	11
Selon le sexe et l'état civil	11
Selon l'âge et le type de permis	12
Selon le canton de provenance et de destination	13
Selon la commune de provenance et de destination	13
Cartes de la Suisse et des communes limitrophes	14
Selon la commune de domicile	15
Selon la commune ou le pays de naissance	15
MOUVEMENTS SELON LE REVENU ET LA FORTUNE 2012	17
Selon le revenu	17
Selon la fortune	17
Carte du monde présentant les arrivées selon la classe de revenu	18
Carte du monde présentant les départs selon la classe de revenu	19
Carte de la suisse et des communes limitrophes présentant les arrivées selon la classe de revenu	20
CHAMP D'ANALYSE ET GLOSSAIRE	21

Avant-propos

Jusqu'en 2013, le service de statistique analysait les flux de contribuables qui entrent et sortent du canton de Neuchâtel. Suite à diverses interrogations et demandes de clarification, notamment dans le cadre de la commission fiscalité, il est apparu que la notion de flux de contribuables était parfois trop ambiguë, et pouvait porter à confusion en regard des notions de population et de ménages.

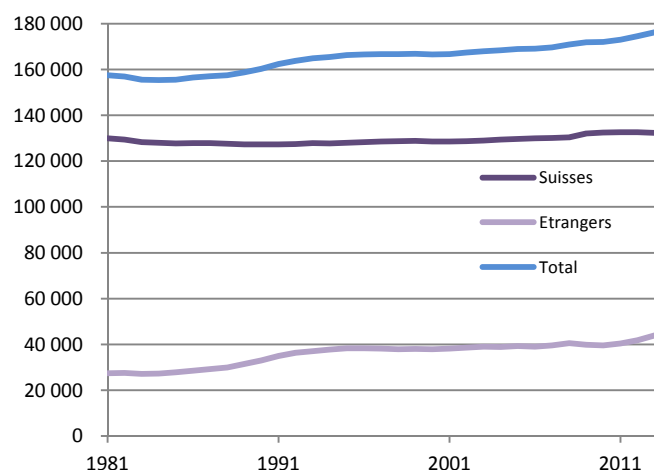
C'est pourquoi il a été décidé d'analyser les flux démographiques au sens large en s'affranchissant de la notion de contribuable. Ce changement a plusieurs avantages, notamment celui de la comparaison facilitée avec les notions démographiques habituelles, mais également celui de la prise en compte de toutes les personnes qui résident dans le canton (y compris les contribuables imposés à la source).

Pour y parvenir, une exploitation spécifique des données issues des registres administratifs des habitants a été réalisée. Une distinction entre les flux internationaux et les flux intercantonaux a été opérée, car ils répondent à des logiques particulières. Les données fiscales viennent ensuite compléter les statistiques de flux de population, en amenant un regard nouveau sur les typologies de revenu qui caractérisent ces habitants qui arrivent et qui partent du canton.

Le présent rapport se veut volontairement concis et synthétique, mettant avant tout l'accent sur la visualisation des phénomènes, aussi bien sous forme graphique que sous forme cartographique.

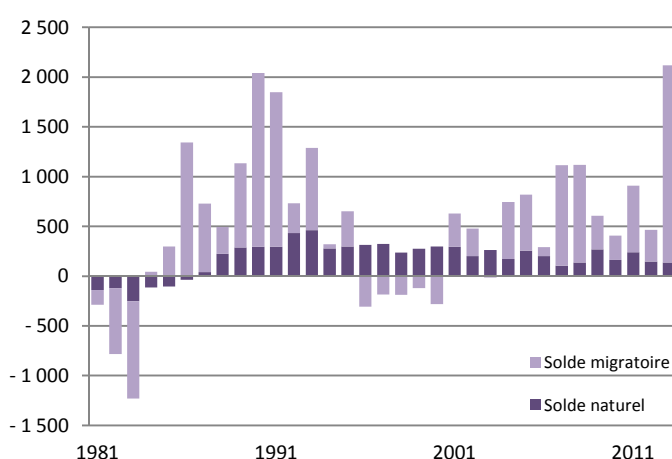
L'évolution de la population est tributaire des fluctuations de ses soldes naturels et migratoires. Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution de la population du canton de Neuchâtel sur 32 ans et sont principalement basés sur des données fournies par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Evolution de la population de 1981 à 2013, selon l'origine



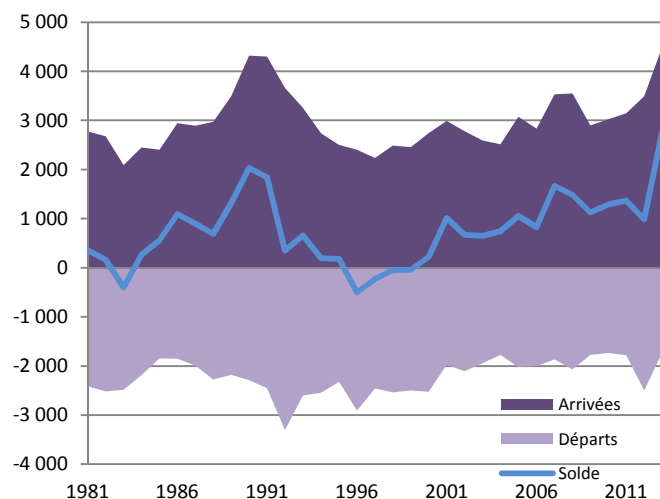
Source: STAT - RCP

Soldes migratoires et naturels de 1981 à 2013



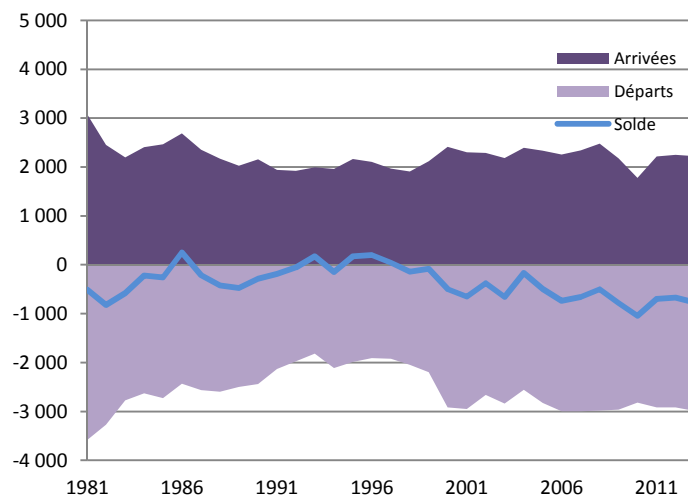
Source: OFS - ESPOP/STATPOP

Mouvements internationaux de 1981 à 2013



Source: OFS - ESPOP/STATPOP (surreprésentation des départs en 2012)

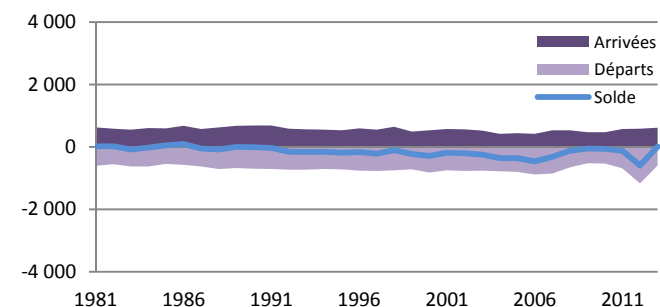
Mouvements intercantonaux de 1981 à 2013



Source: OFS - ESPOP/STATPOP

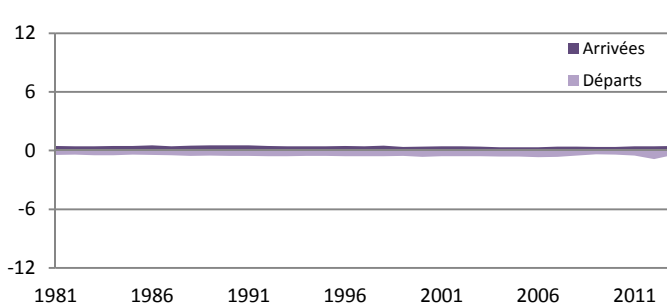
Mouvements internationaux de 1981 à 2013

Population suisse



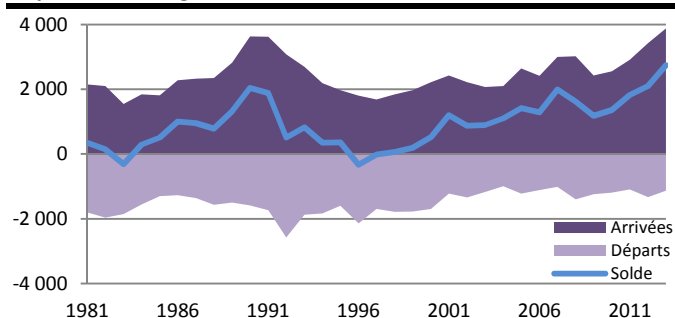
Source: OFS - ESPOP/STATPOP (surreprésentation des départs en 2012)

Population suisse en % du total



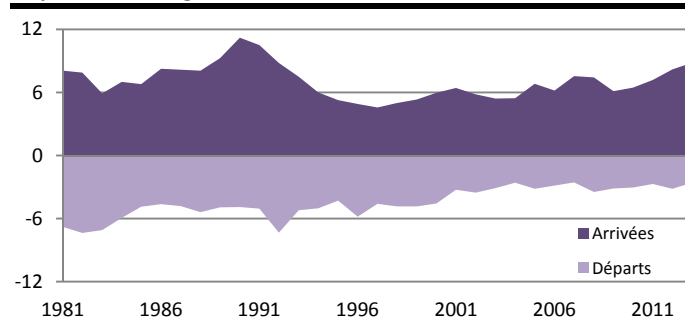
Source: OFS - ESPOP/STATPOP (surreprésentation des départs en 2012)

Population étrangère



Source: OFS - ESPOP/STATPOP

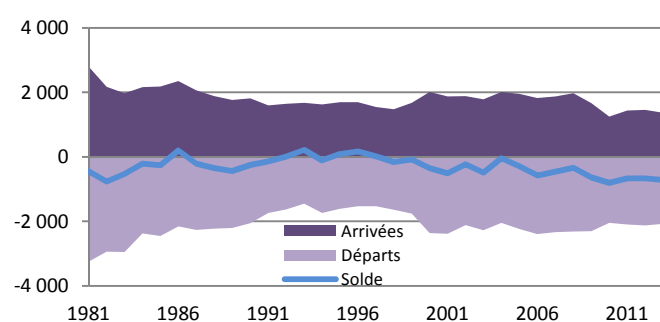
Population étrangère en % du total



Source: OFS - ESPOP/STATPOP

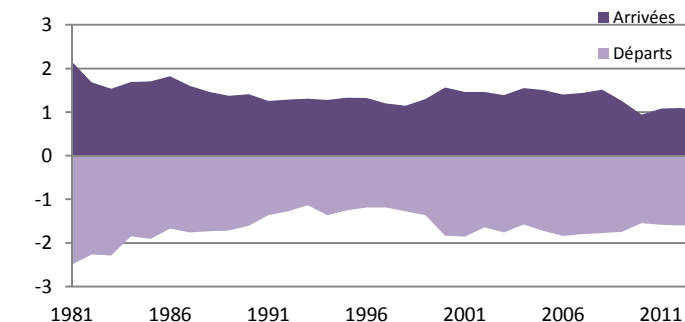
Mouvements intercantonaux de 1981 à 2013

Population suisse



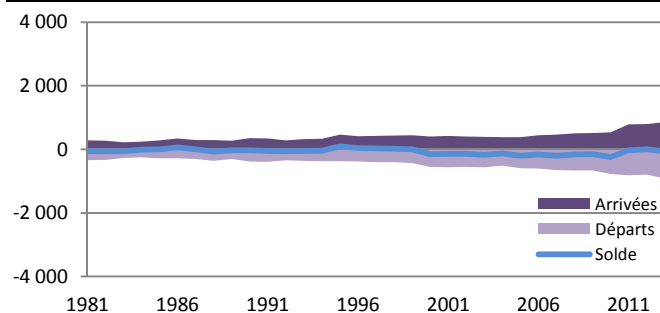
Source: OFS - ESPOP/STATPOP

Population suisse en % du total



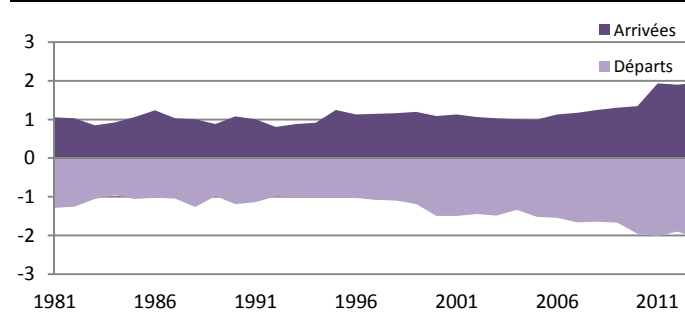
Source: OFS - ESPOP/STATPOP

Population étrangère



Source: OFS - ESPOP/STATPOP

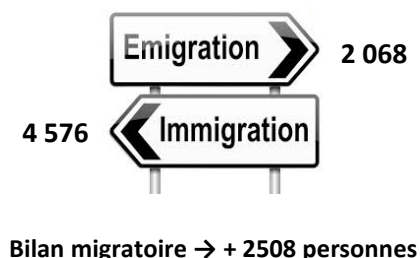
Population étrangère en % du total



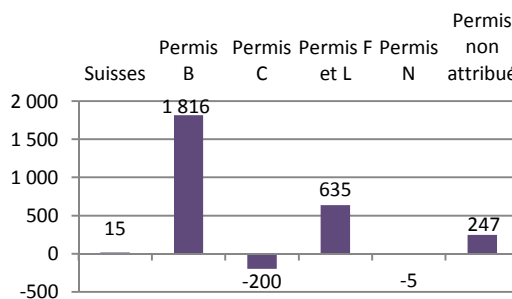
Source: OFS - ESPOP/STATPOP

Mouvements internationaux 2012

Cette analyse présente les arrivées et départs effectués vers et depuis le canton de Neuchâtel au cours de l'année 2012. Les personnes arrivées d'un autre pays et celles parties à l'étranger constituent les flux internationaux. Ces flux sont décrits dans les graphiques ci-dessous.



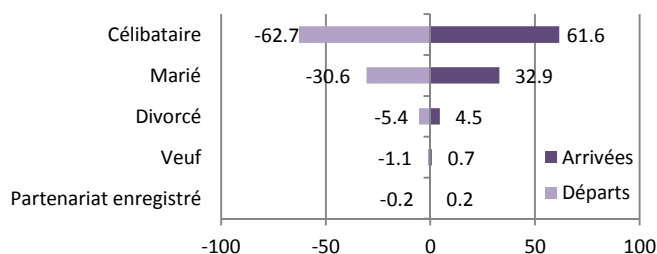
Bilan migratoire, selon l'origine et le type de permis*



Source: STAT - FLUX 2012

Les ressortissants étrangers représentent le 89% des arrivées internationales. Ils sont en majorité au bénéfice d'une autorisation de séjour (livret B) et c'est principalement grâce à eux que ce solde migratoire est positif.

Mouvements internationaux, selon l'état civil, en %



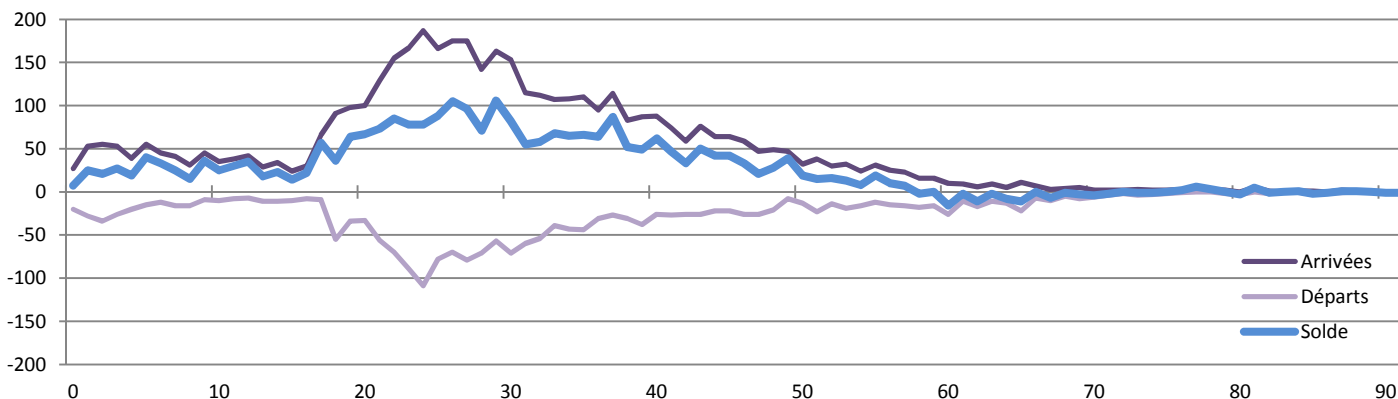
Source: STAT - FLUX 2012

Parmi les arrivées, 54% sont des hommes et 46% des femmes. Pour ce qui concerne les départs, cette tendance s'inverse mais reste proche de la parité puisque les hommes sont 49% et les femmes 51%.

S'agissant de l'état civil, la situation est pratiquement identique, tant pour les arrivées que les départs.

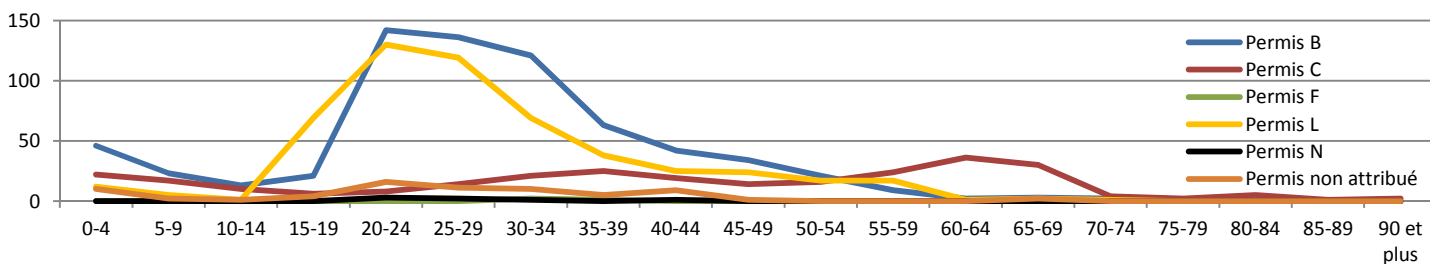
A noter que les ressortissants étrangers sont plus nombreux à être célibataires, alors qu'il y a plus de Suisses mariés et divorcés.

Mouvements internationaux, selon l'âge



Source: STAT - FLUX 2012

Départs internationaux, population étrangère, selon la classe d'âge et le type de permis



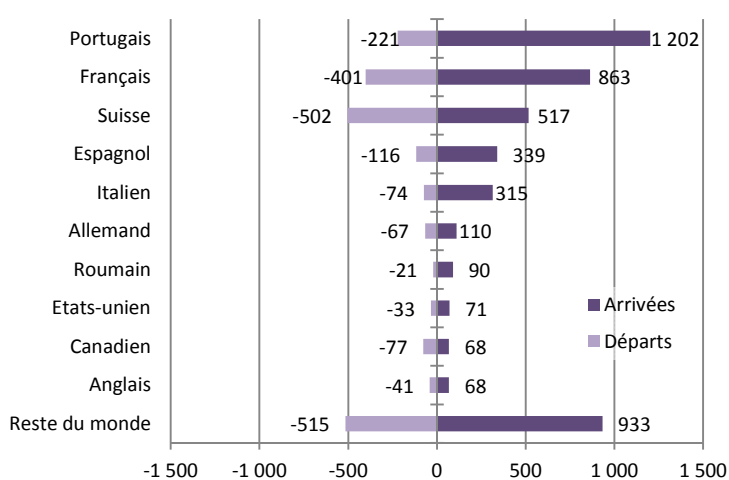
Source: STAT - FLUX 2012

Pour ce qui concerne les arrivées selon la classe d'âge et le type de permis, il est à relever que les détenteurs d'un permis de séjour (livret B) et de courte durée (livret L) sont en majorité âgés de 19 à 45 ans, alors que les personnes au bénéfice d'une autre autorisation de séjour se trouvent dans toutes les classes d'âge. Il en est de même pour les départs, pour lesquels on peut cependant observer une légère hausse du nombre de personnes possédant un permis d'établissement (livret C) âgées de 60 à 69 ans, ceci correspondant vraisemblablement aux départs liés à la retraite.

Sans surprise, la majorité (63%) des ressortissants suisses arrivés de l'étranger sont nés dans une commune de Suisse (38% dans le canton de Neuchâtel). Parmi ceux nés dans un autre canton, 6% le sont dans ceux de Vaud et de Berne et 2% dans celui du Jura. Pour ce qui concerne les départs, 70% des Suisses sont nés dans notre pays et ils sont 48% à être nés dans le canton de Neuchâtel.

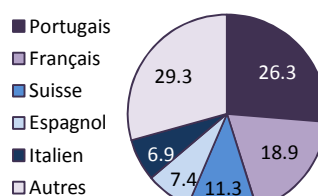
97% des personnes de nationalité étrangère arrivées dans le canton de Neuchâtel ont un lieu de naissance hors de Suisse, alors qu'elles sont 94% pour ce qui concerne les départs.

Mouvements internationaux, selon les dix premières nationalités (arrivées)

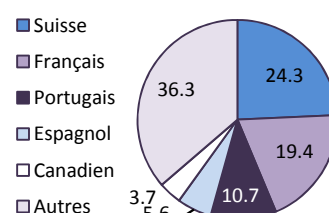


Source: STAT - FLUX 2012

Arrivées internationales, selon la nationalité, en %



Départs internationaux, selon la nationalité, en %



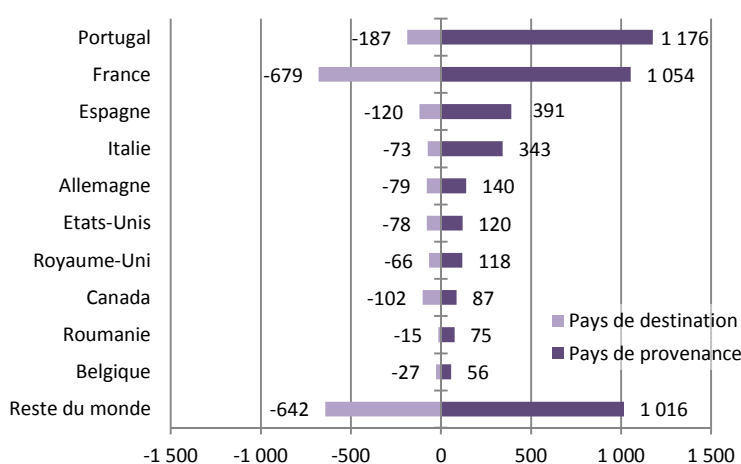
Les Portugais sont les plus nombreux ressortissants étrangers arrivés en 2012. Depuis l'année 2004, ils constituent la communauté étrangère la plus importante du canton. Au 31.12.2012, ils étaient 12'583 à y vivre.

S'agissant du type de permis de séjour, les personnes au bénéfice d'un livret B sont les plus nombreuses, autant pour ce qui concerne les arrivées (61.47%) que les départs (43.36%).

Suivent les ressortissants étrangers ayant obtenu un permis de courte durée (livret F et L). Ils composent le 28.78% des personnes arrivées et le 34.04% de celles qui sont parties.

A signaler que 7.83% des arrivants étrangers ne possèdent pas encore de permis de séjour, alors que ceux qui partent sont 4.53% dans cette même situation.

Mouvements internationaux, selon les dix premiers pays de provenance



Source: STAT - FLUX 2012

Le Portugal est le 1er pays de provenance des ressortissants étrangers. Parmi les 1176 arrivées de ce pays, 98% des personnes sont de nationalité portugaise et 1.6% sont des Suisses.

Pour ce qui concerne les ressortissants suisses arrivés de l'étranger, la majorité (57%) viennent d'un pays européen et en particulier de France (29%).

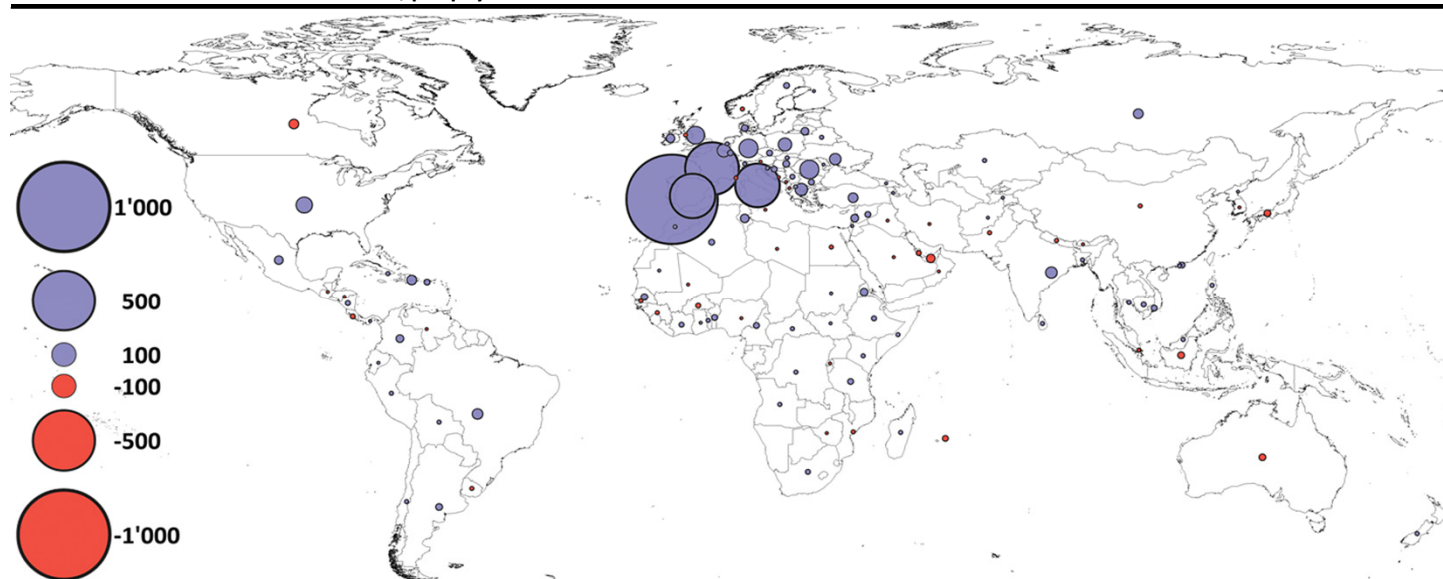
La France est le 1er pays de destination des personnes parties à l'étranger en 2012. 54% d'entre elles sont françaises alors que 31% sont de nationalité suisse.

S'agissant du Portugal, 90% des personnes parties sont de nationalité portugaise et 9% sont des ressortissants suisses (12 d'entre eux sur 17 sont nés dans ce pays et ont donc probablement été naturalisés Suisses).

En 2012, les Suisses sont partis s'installer dans 69 pays différents; la destination la plus fréquente étant la France, devant les Etats-Unis et le Royaume-Uni.

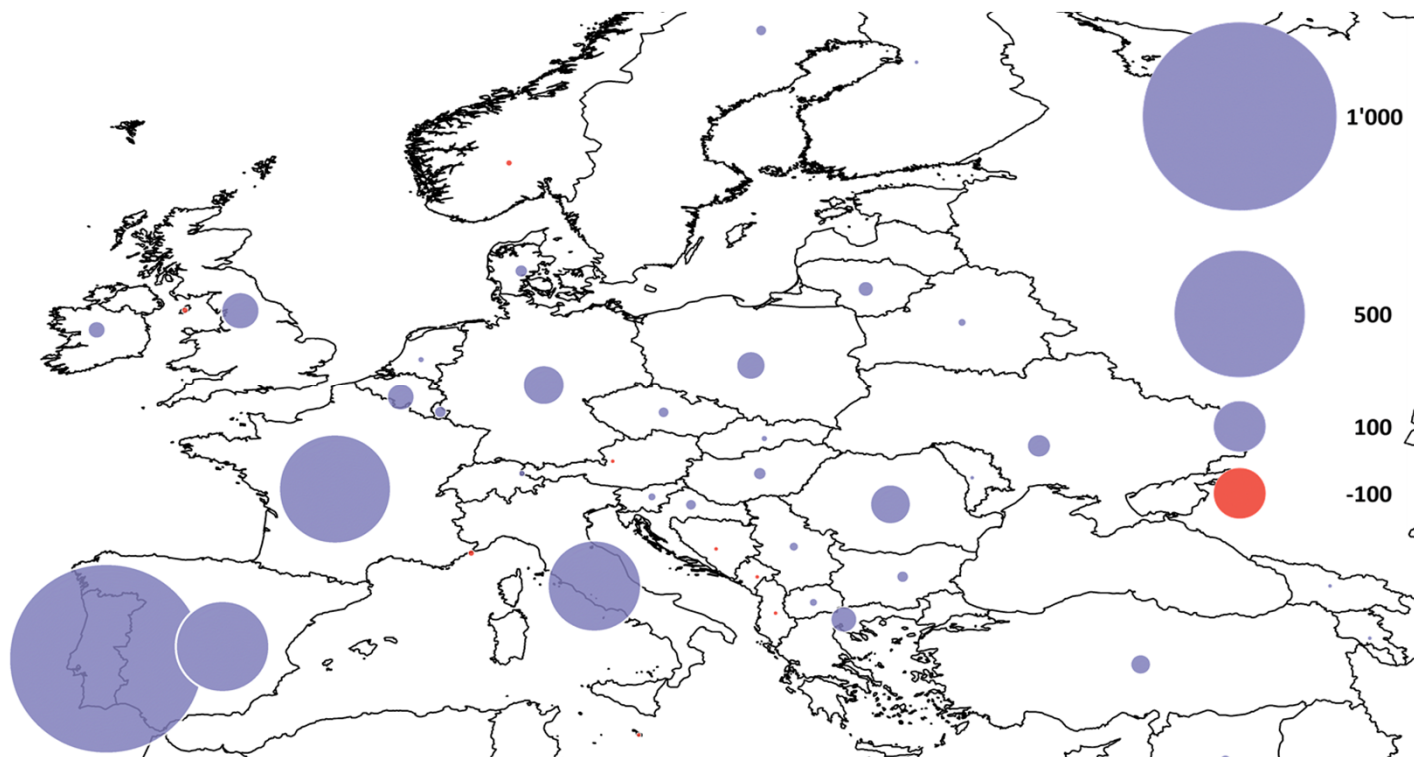
Le continent européen est le plus attrayant avec 64% des ressortissants suisses partis qui s'y sont installés. Suivent l'Amérique (16%), l'Afrique (11%), l'Asie (8%) et l'Océanie (2%).

Solde des mouvements internationaux, par pays



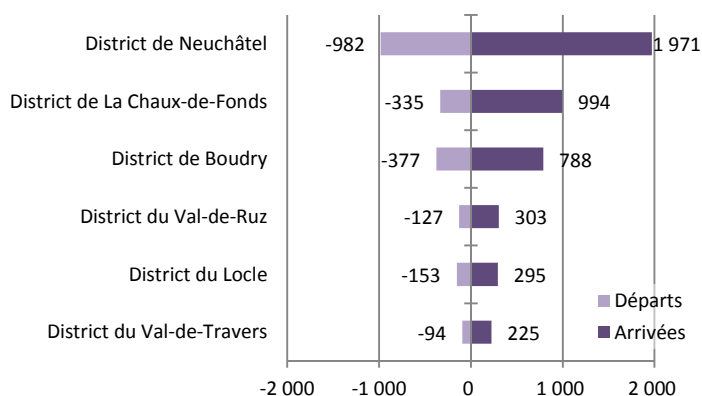
Source: STAT - FLUX 2012

Solde des mouvements internationaux, zoom sur les pays du continent européen



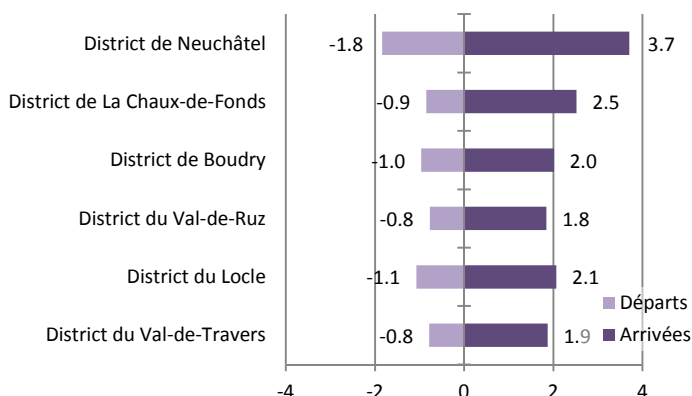
Source: STAT - FLUX 2012

Mouvements internationaux, par district



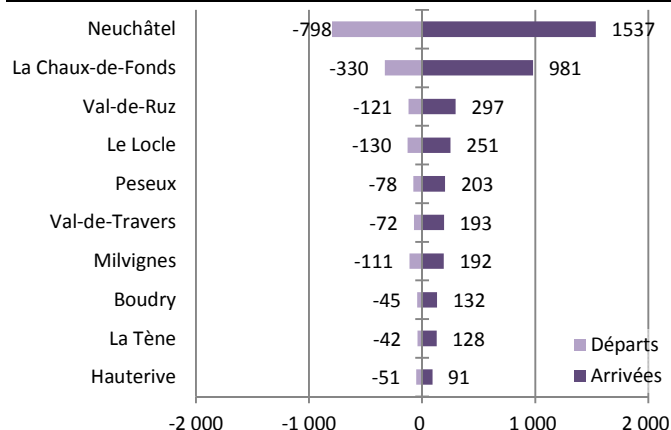
Source: STAT - FLUX 2012

Mouvements internationaux, proportion de départs et d'arrivées, par district, en % de la population résidant dans le district



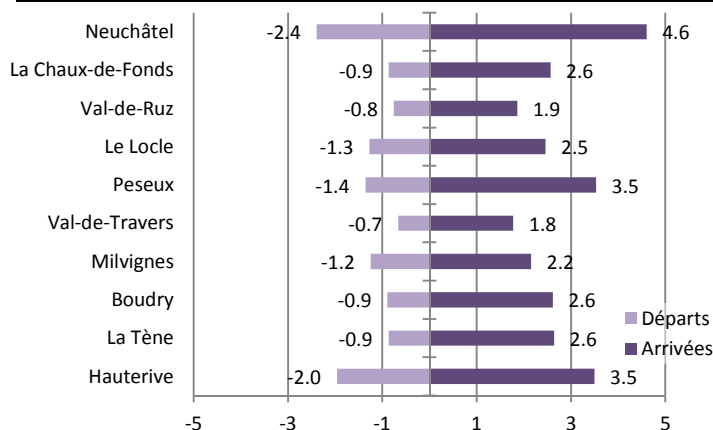
Source: STAT - FLUX 2012

Mouvements internationaux, selon les dix premières communes de domicile (arrivées)



Source: STAT - FLUX 2012

Mouvements internationaux, proportion de départs et d'arrivées, selon les dix premières communes de domicile (arrivées), en %



Source: STAT - FLUX 2012

C'est dans la Ville de Neuchâtel que le plus grand nombre de personnes arrivées de l'étranger se sont installées et le 92% d'entre elles sont des ressortissants étrangers. Ce pourcentage se monte à 88 pour la Ville de La Chaux-de-Fonds et atteint les 91% au Locle.

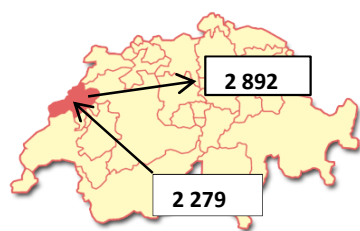
La Ville de Neuchâtel est également en tête de classement pour ce qui concerne le nombre départs vers l'étranger. 84% sont des ressortissants étrangers, alors qu'ils sont 68% pour les Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle.

Solde des mouvements internationaux, selon la commune de domicile



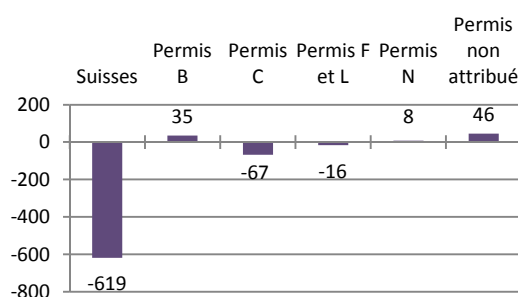
Source: STAT - FLUX 2012

Les personnes arrivées d'un autre canton et celles parties vers un autre canton constituent les **flux intercantonaux**. Ces flux sont décrits dans les graphiques ci-dessous.



Bilan migratoire → - 613 personnes

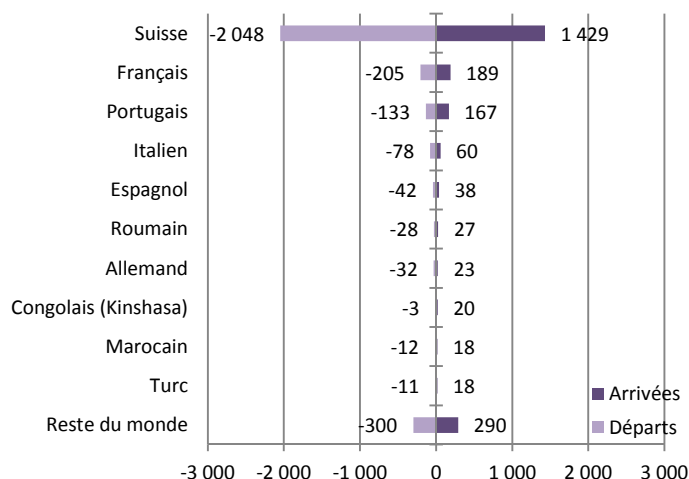
Bilan migratoire, selon l'origine et le type de permis*



Le déficit migratoire est en majorité dû au solde négatif des ressortissants suisses qui représentent le 63% des arrivées intercantionales.

Source: STAT - FLUX 2012

Mouvements intercantonaux, selon les dix premières nationalités (arrivées)



Source: STAT - FLUX 2012

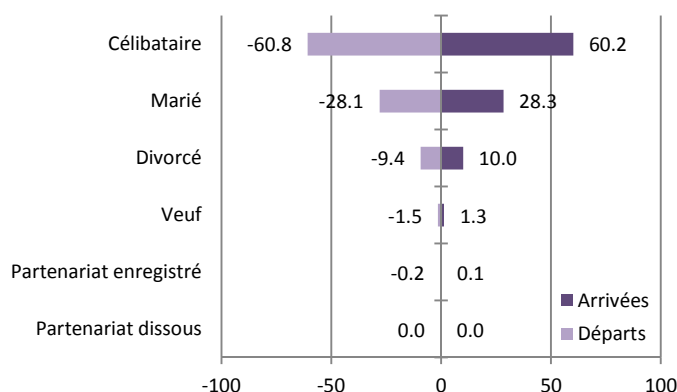
Les personnes de nationalité suisse sont les plus nombreuses à être arrivées dans le canton de Neuchâtel depuis un autre canton suisse.

Pour ce qui concerne le type de permis de résidence, les personnes au bénéfice d'un permis de séjour (livret B) sont les plus nombreuses (50%). Parmi elles, les Français sont les plus nombreux (devant les Portugais et les Espagnols) et arrivent en majorité d'une commune du canton de Vaud, ce qui est également le cas des ressortissants portugais et espagnols.

Quant aux détenteurs d'un permis d'établissement (livret C), ils représentent le 32% des personnes de nationalité étrangère.

S'agissant des départs, les Suisses sont également les plus nombreux et parmi les ressortissants étrangers, 47% possèdent un permis de séjour (livret B) et 41% sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement (livret C).

Mouvements intercantonaux, selon l'état civil, en %



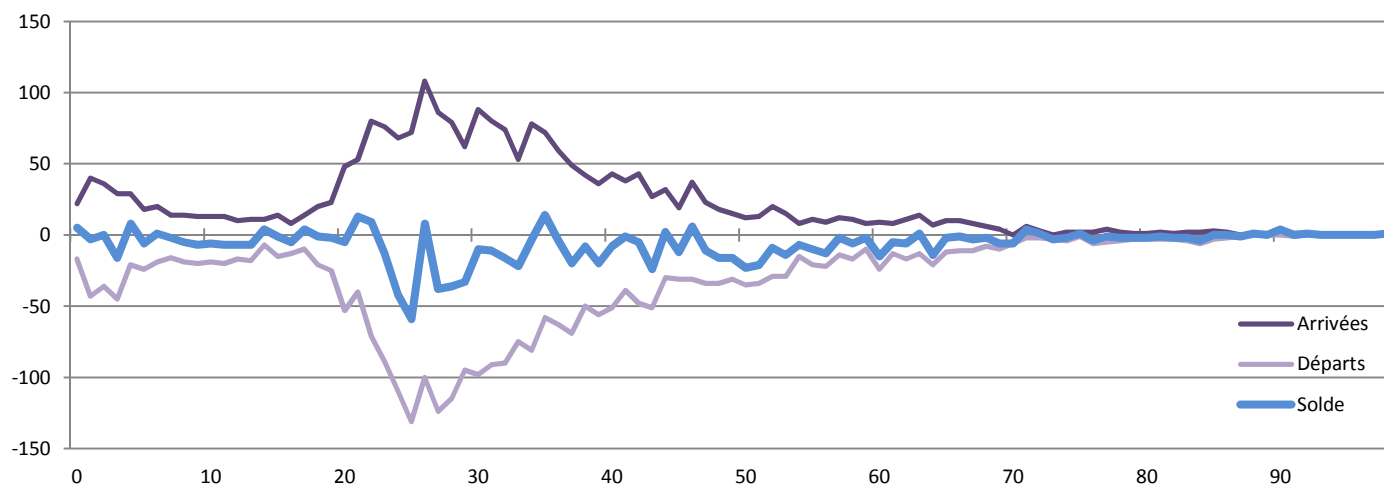
Source: STAT - FLUX 2012

Parmi les arrivées intercantionales, les femmes représentent le 50% des personnes de nationalité suisse alors que ce pourcentage se monte à 44 pour les ressortissants étrangers.

Pour ce qui concerne les départs des Suisses, 47% sont des hommes. Cette proportion se monte à 54% chez les ressortissants étrangers.

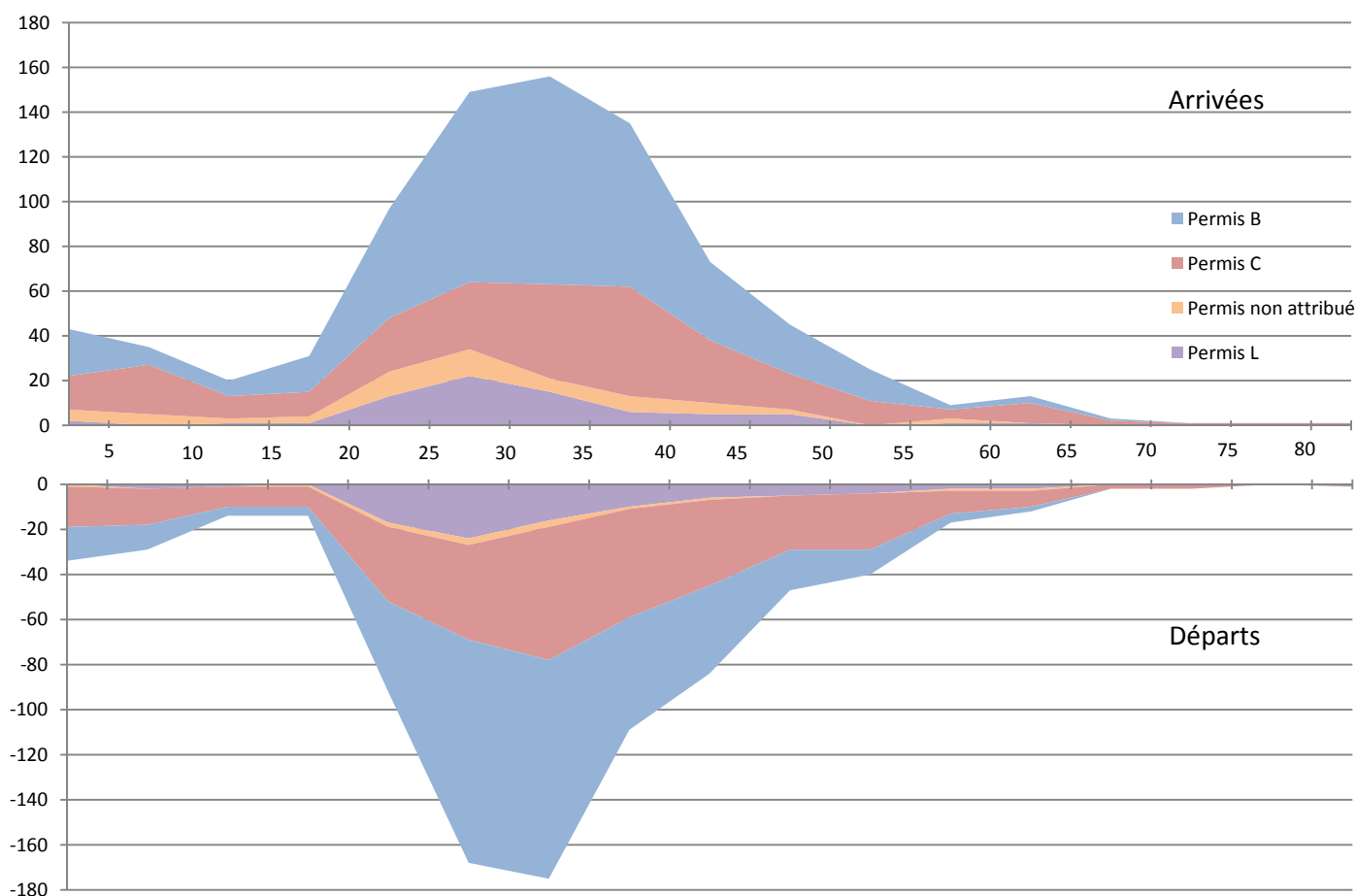
S'agissant de l'état civil, les Suisses sont plus nombreux à être célibataires et les ressortissants étrangers plus souvent mariés. Cette configuration s'applique autant aux arrivées qu'aux départs.

Mouvements intercantonaux, selon l'âge



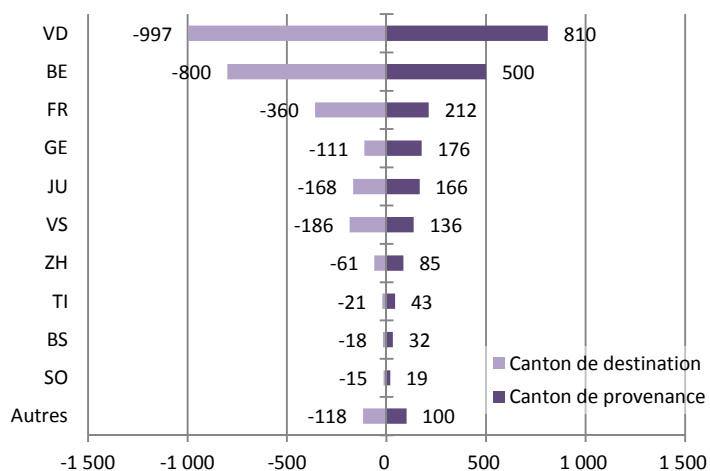
Source: STAT - FLUX 2012

Arrivées et départs intercantonaux, population étrangère, selon la classe d'âge et le type de permis



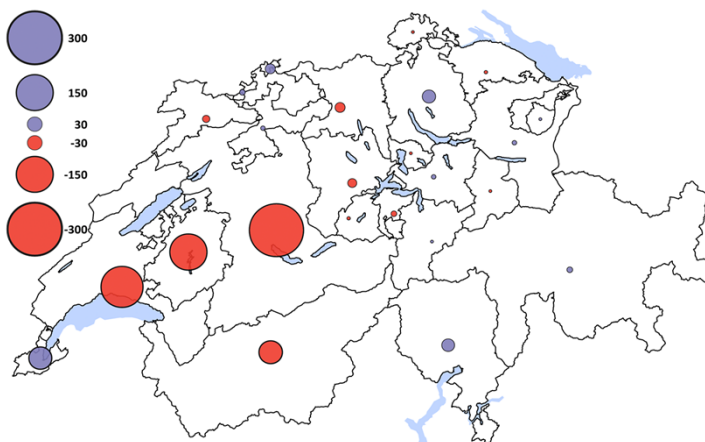
Pour ce qui concerne les arrivées selon la classe d'âge et le type de permis, il est à relever que les détenteurs d'un permis de séjour (livret B) sont en majorité âgés de 20 à 40 ans. Les détenteurs d'une autorisation d'établissement (livret C) sont le plus souvent âgés de 25 à 40 ans. Une légère hausse aux environs des 60 ans concerne peut-être des personnes revenues dans le canton de Neuchâtel à l'âge de la retraite.

Mouvements intercantonaux, selon les dix premiers cantons de provenance



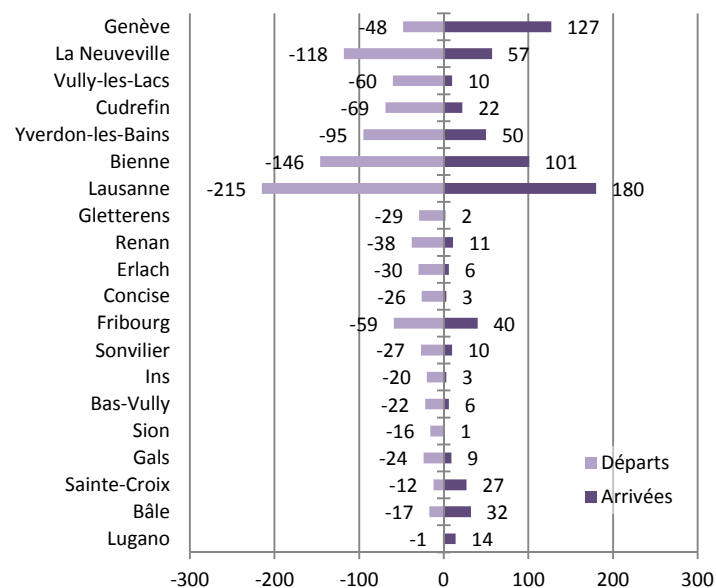
Source: STAT - FLUX 2012 (sans les 37 départs issus d'un changement de type de domicile)

Solde des mouvements intercantonaux, selon le canton de domicile



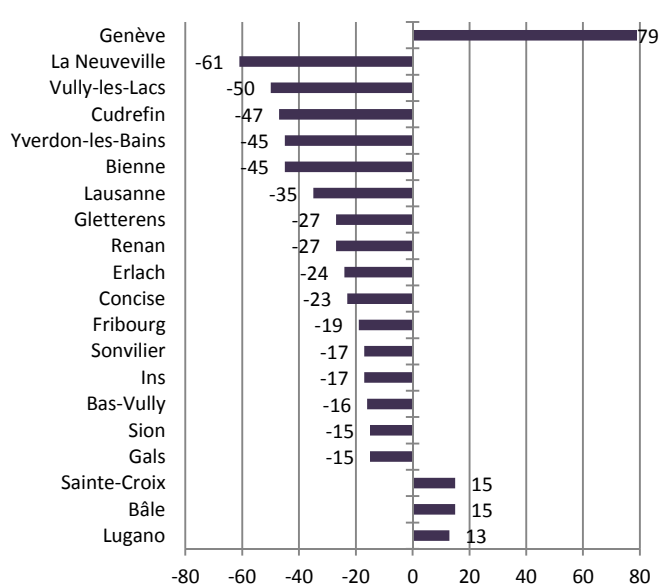
Source: STAT - FLUX 2012 (sans les 37 départs issus d'un changement de type de domicile)

Mouvements intercantonaux, selon les vingt communes présentant le solde migratoire absolu le plus élevé



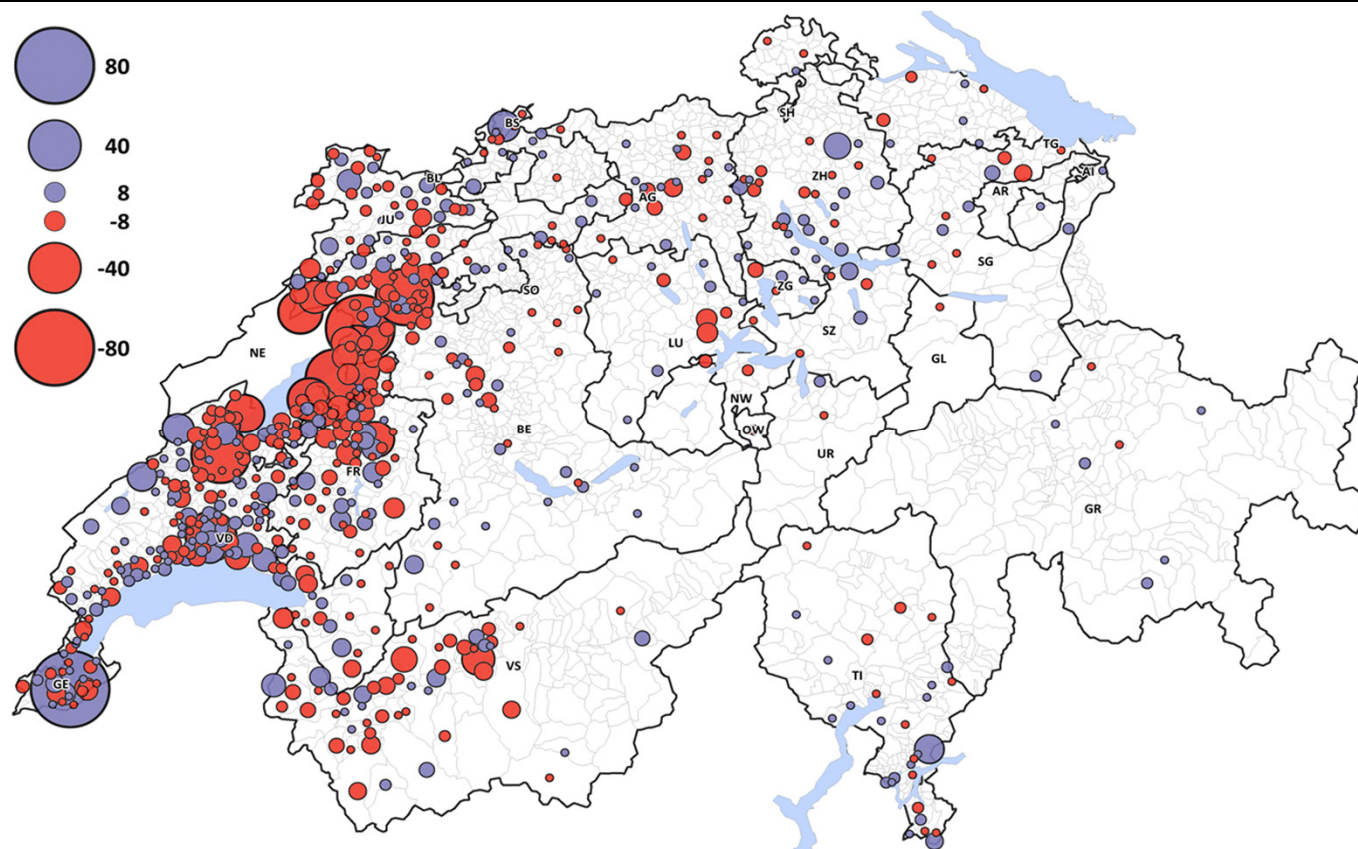
Source: STAT - FLUX 2012 (sans les 37 départs issus d'un changement de type de domicile)

Vingt soldes migratoires absolus les plus élevés



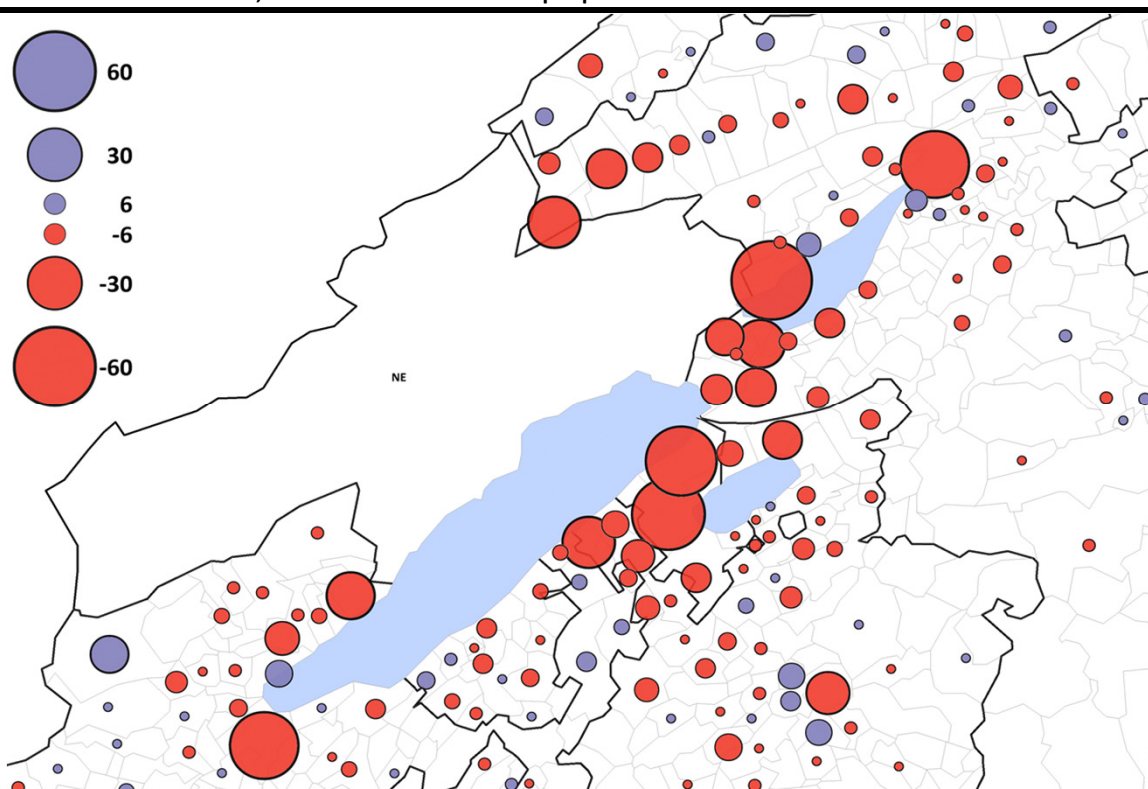
Source: STAT - FLUX 2012 (sans les 37 départs issus d'un changement de type de domicile)

Solde des mouvements intercantonaux, selon les communes suisses



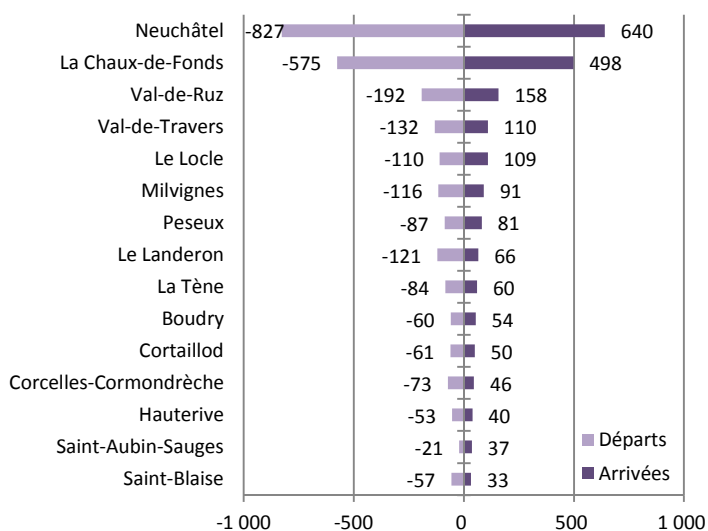
Source: STAT - FLUX 2012 (sans les 37 départs issus d'un changement de type de domicile)

Solde des mouvements intercantonaux, zoom sur les communes en périphérie du canton de Neuchâtel



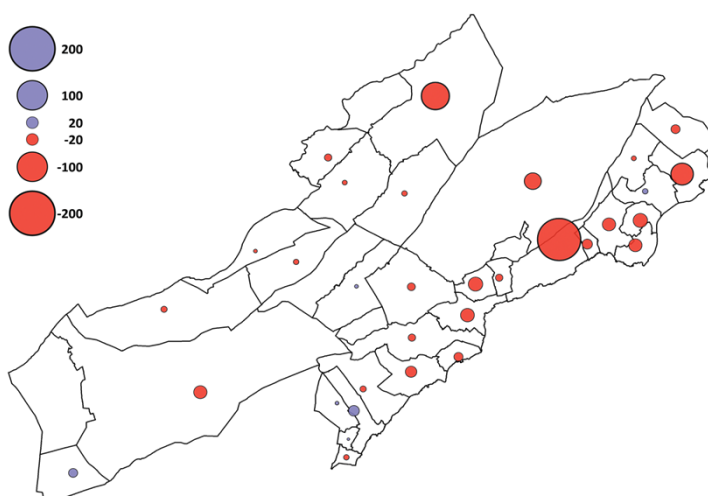
Source: STAT - FLUX 2012 (sans les 37 départs issus d'un changement de type de domicile)

Mouvements intercantonaux, selon les quinze premières communes de domicile (arrivées)



Source: STAT - FLUX 2012 (sans les 37 départs issus d'un changement de type de domicile)

Solde des mouvements intercantonaux, selon les communes de domicile



Source: STAT - FLUX 2012 (sans les 37 départs issus d'un changement de type de domicile)

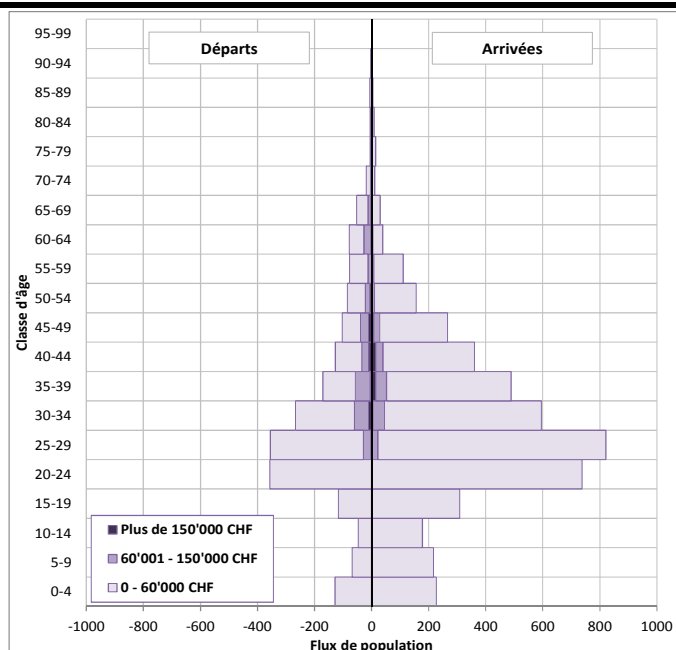
La majorité (86%) des ressortissants suisses arrivés d'un autre canton sont nés dans une commune de Suisse, dont 25% dans le canton de Neuchâtel. Pour ce qui concerne les départs, 73% des Suisses sont nés en Suisse, dont 48% dans notre canton.

87% des personnes de nationalité étrangère arrivées dans le canton de Neuchâtel ont un lieu de naissance hors de Suisse, alors qu'elles sont 86% pour ce qui concerne les départs.

Un recoupement des données démographiques avec les données fiscales a été effectué afin de mettre en lumière un certain nombre de constats. Ainsi, deux bases de données fiscales ont permis de compléter l'analyse démographique précédente, à savoir la base de données des contribuables réguliers personnes physiques (SIPP) ainsi que la base de données ISIS qui contient le revenu des contribuables imposés à la source.

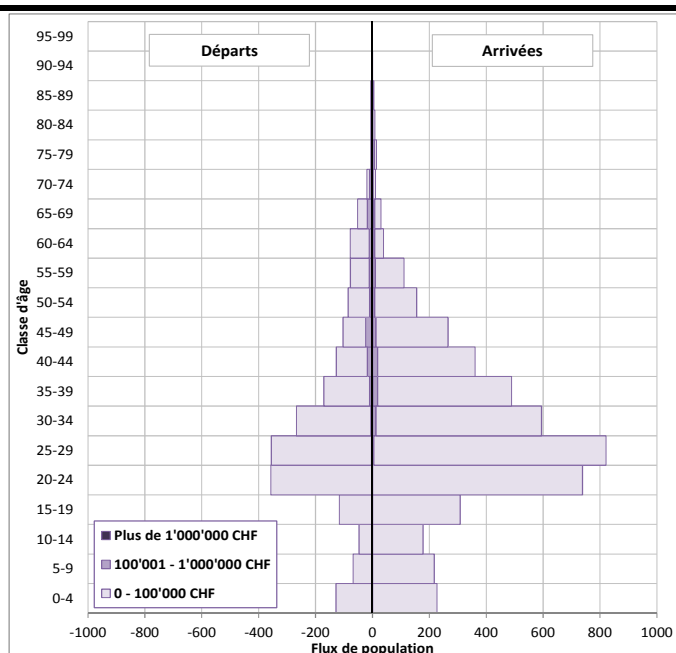
En termes méthodologiques, le revenu retenu dans la base SIPP correspond à la rubrique 2.6 de la déclaration d'impôt qui s'intitule "total des revenus de l'activité, rentes et pension". Ce choix a été opéré car cette rubrique est la dernière permettant de dissocier les revenus des époux pour les personnes mariées. Afin d'effectuer des comparaisons pertinentes, 12% du revenu des personnes imposées à la source ont été soustraits. En effet, les montants à disposition dans la base ISIS sont bruts. Il s'agissait donc de tenir compte des retenues obligatoires non présentes dans le salaire net (Cotisation LPP, AVS, etc).

Mouvements internationaux, selon le type de mouvement, la classe de revenu et la classe d'âge



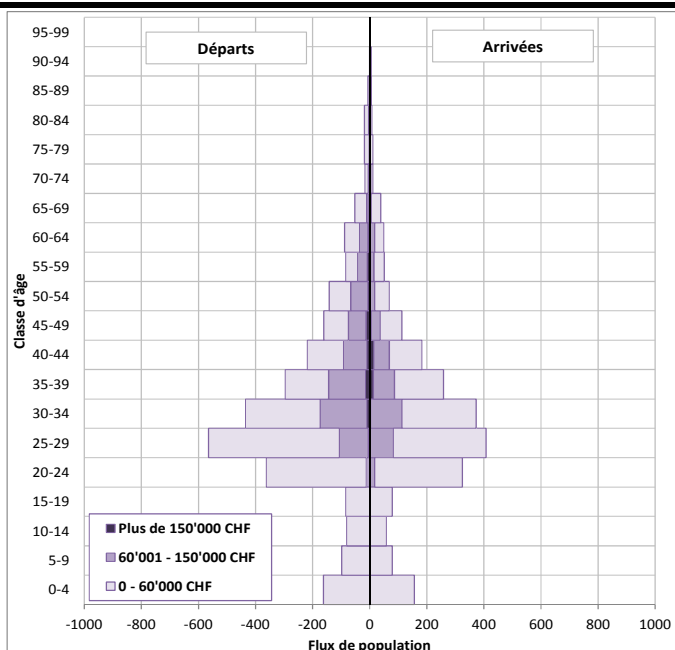
Source: STAT - FLUX 2012, SCCO - SIPP et ISIS

Mouvements internationaux, selon le type de mouvement, la classe de fortune et la classe d'âge (voir remarque ci-dessous)



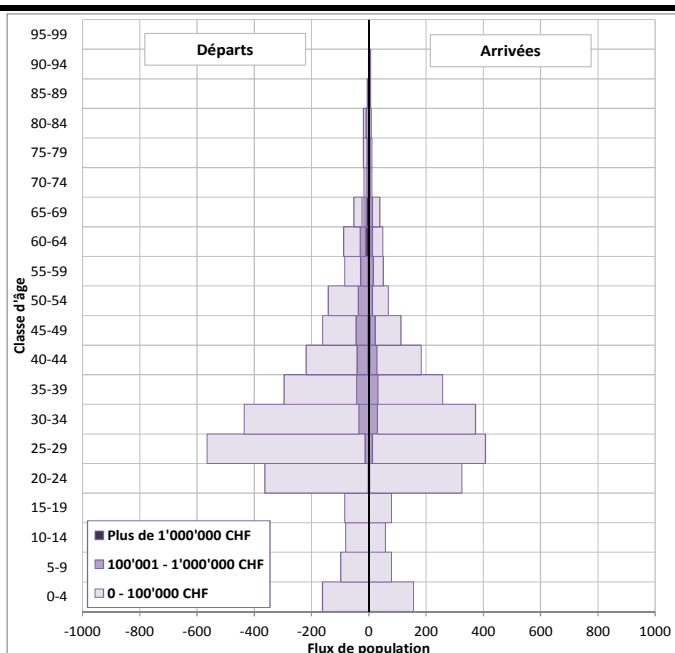
Source: STAT - FLUX 2012, SCCO - SIPP et ISIS

Mouvements intercantonaux, selon le type de mouvement, la classe de revenu et la classe d'âge



Source: STAT - FLUX 2012, SCCO - SIPP et ISIS

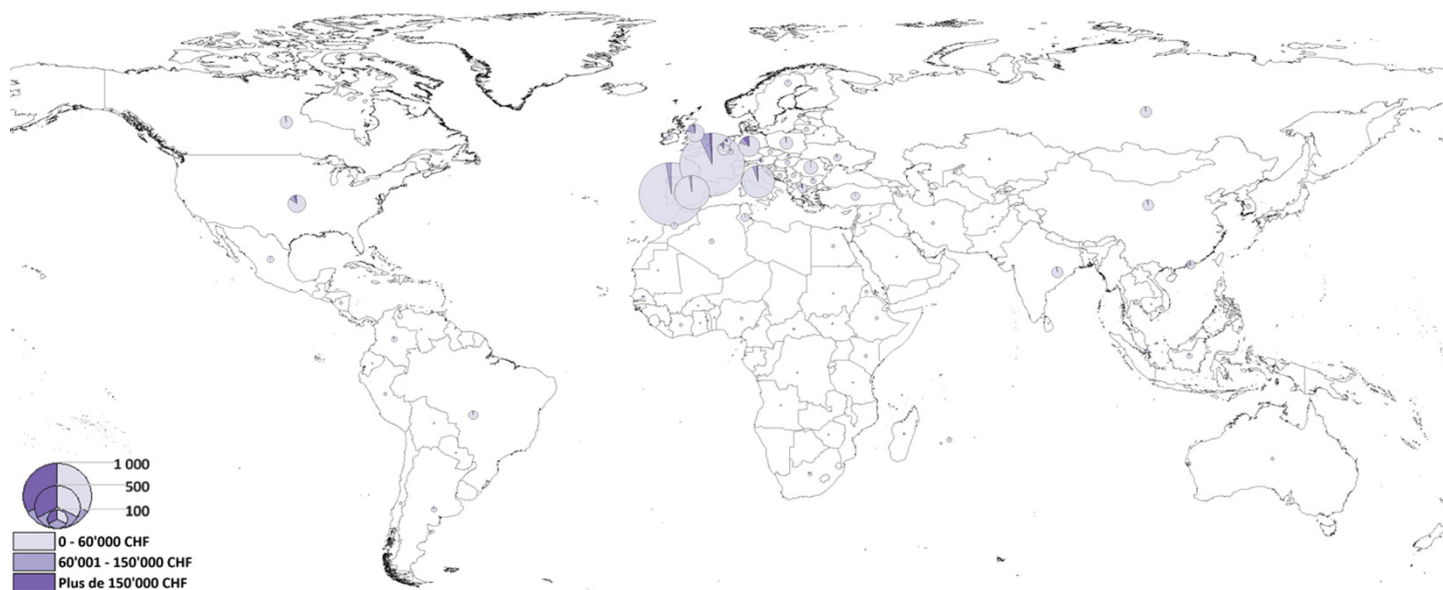
Mouvements intercantonaux, selon le type de mouvement, la classe de fortune et la classe d'âge (voir remarque ci-dessous)



Source: STAT - FLUX 2012, SCCO - SIPP et ISIS

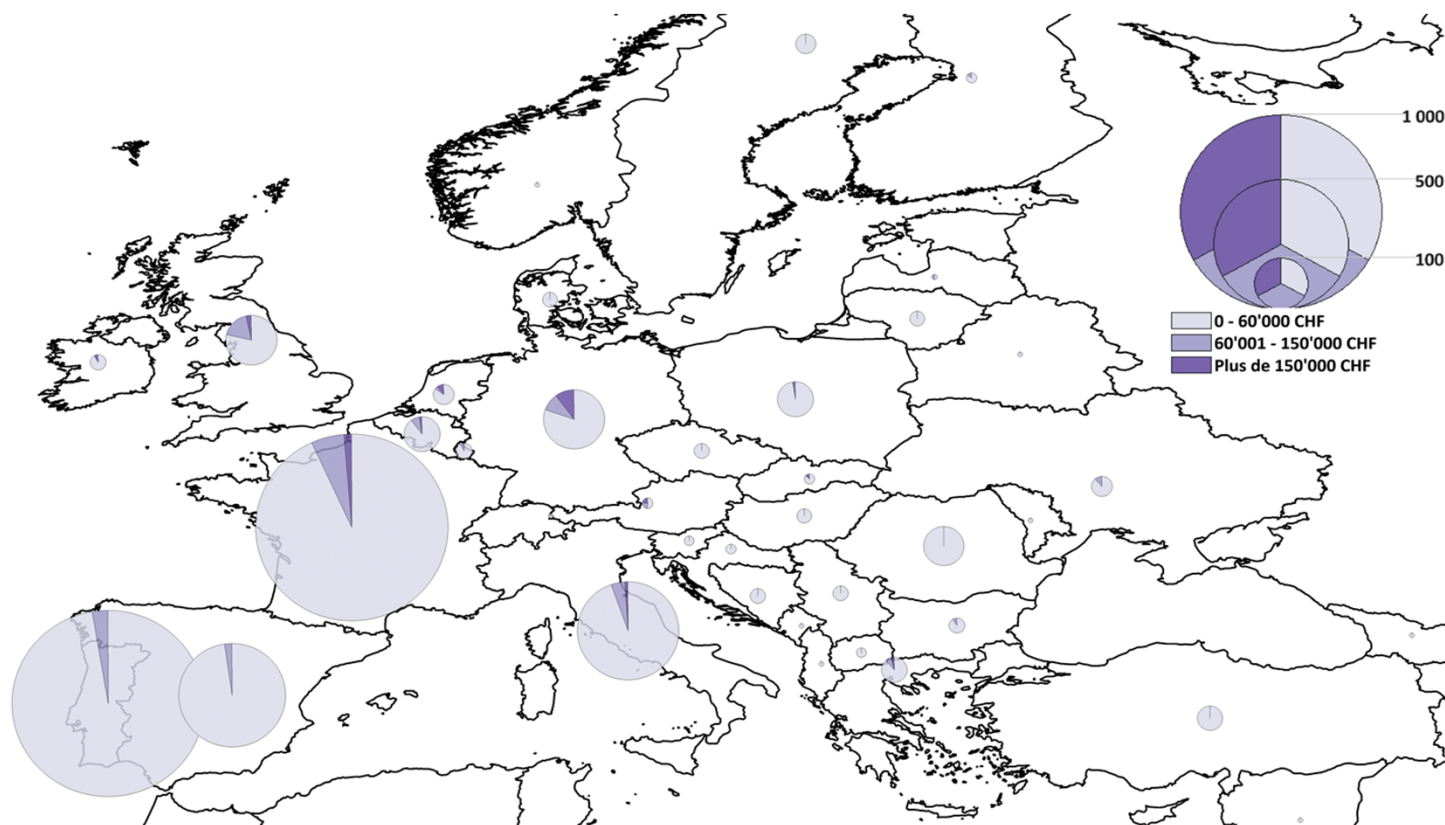
Remarque importante : Au niveau de la fortune, les chiffres présentés ci-dessus doivent s'interpréter avec prudence. En effet, contrairement aux revenus, il n'est pas possible de dissocier la fortune de chacun des époux. Celle-ci est donc presque exclusivement rattachée au contribuable dit "principal" du ménage, à savoir l'homme pour les couples mariés. De plus, les fortunes des personnes imposées à la sources ne sont pas connues, ce qui constitue également une légère distortion dans les chiffres présentés.

Mouvements internationaux, nombre d'arrivées âgées de 18 ans et plus selon la classe de revenu et le pays



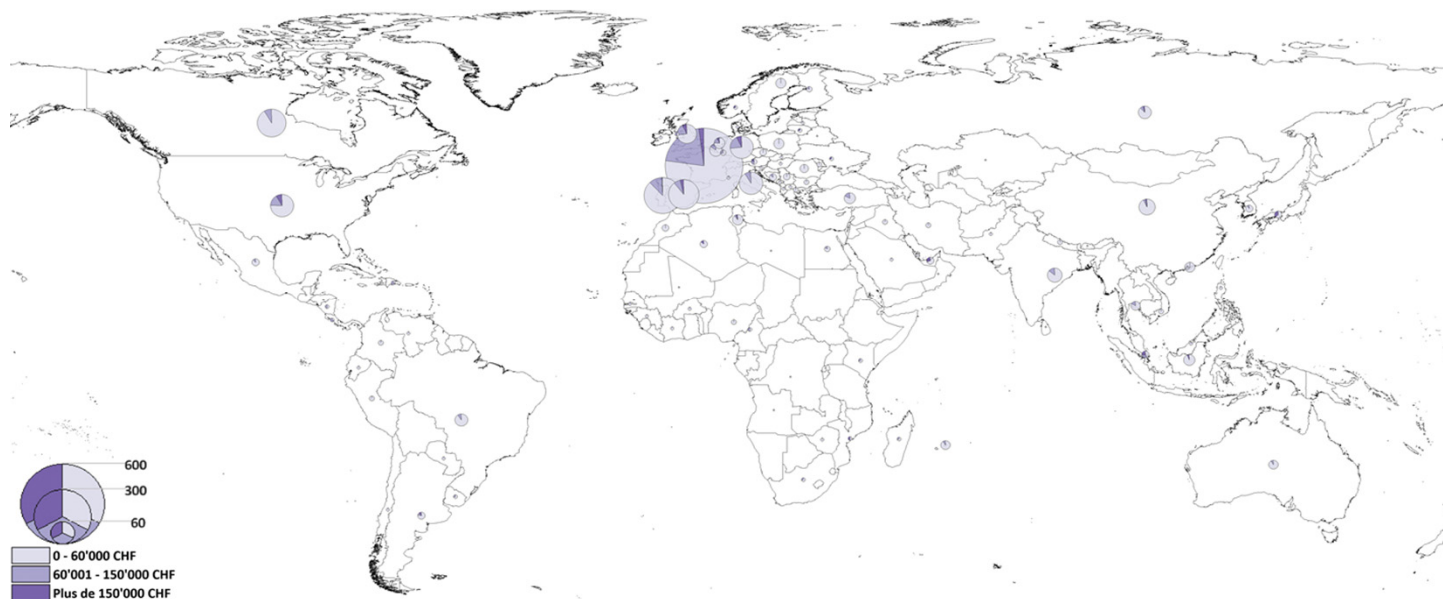
Source: STAT - FLUX 2012, SCCO - SIPP et ISIS

Mouvements internationaux, nombre d'arrivées âgées de 18 ans et plus selon la classe de revenu, zoom sur les pays du continent européen



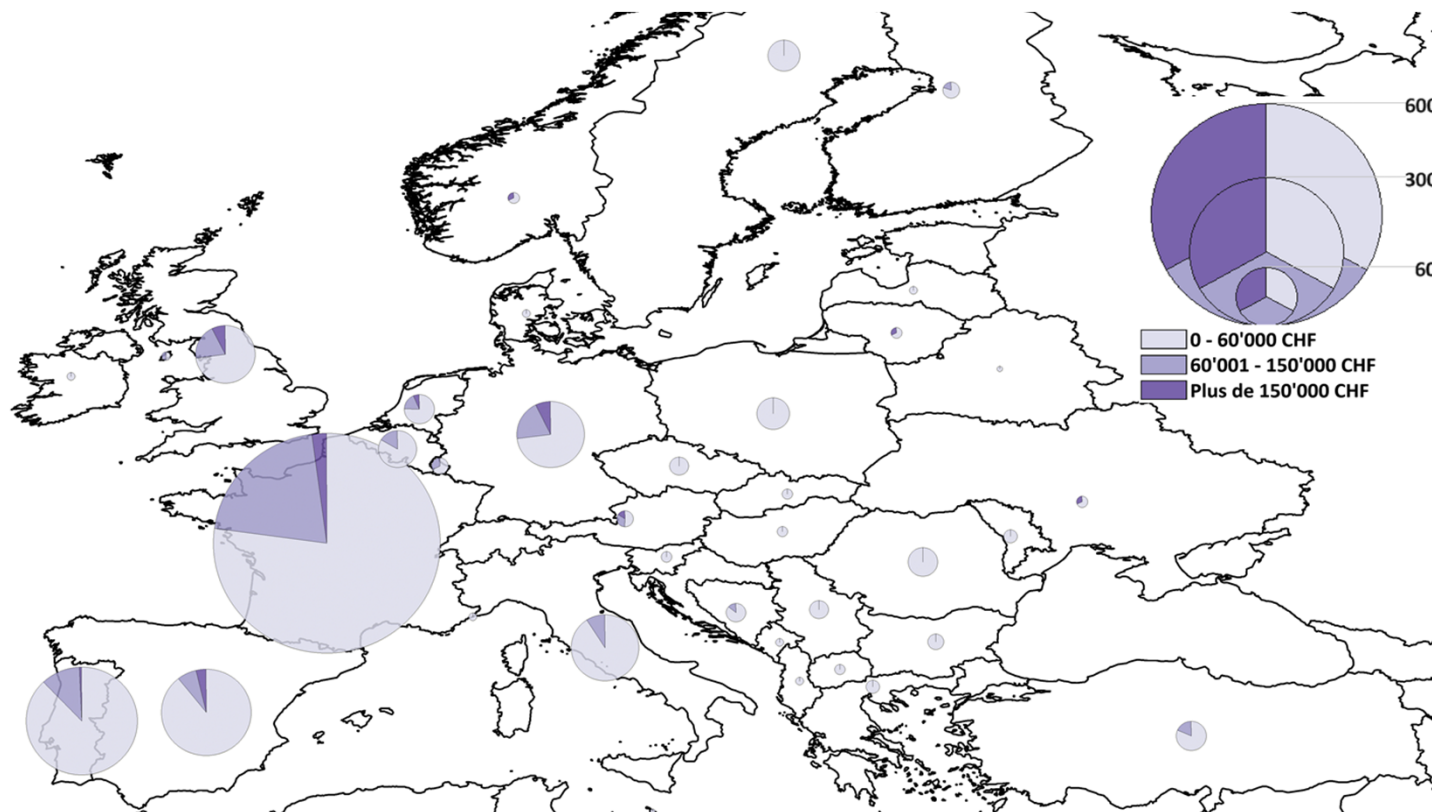
Source: STAT - FLUX 2012, SCCO - SIPP et ISIS

Mouvements internationaux, nombre de départs âgés de 18 ans et plus selon la classe de revenu et le pays



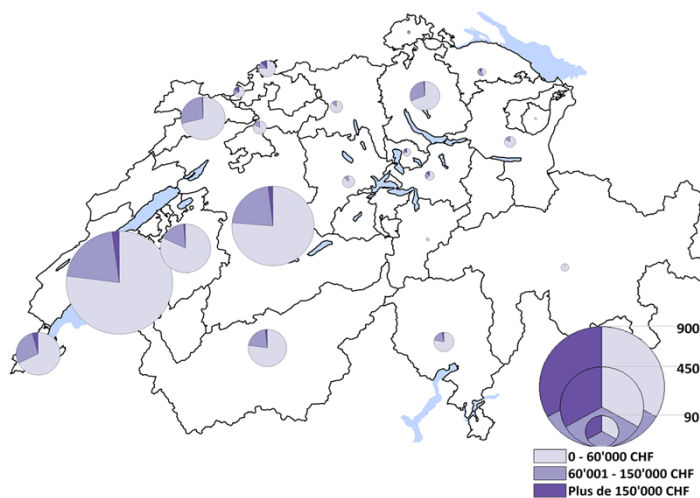
Source: STAT - FLUX 2012, SCCO - SIPP et ISIS

Mouvements internationaux, nombre de départs âgés de 18 ans et plus selon la classe de revenu, zoom sur les pays du continent européen



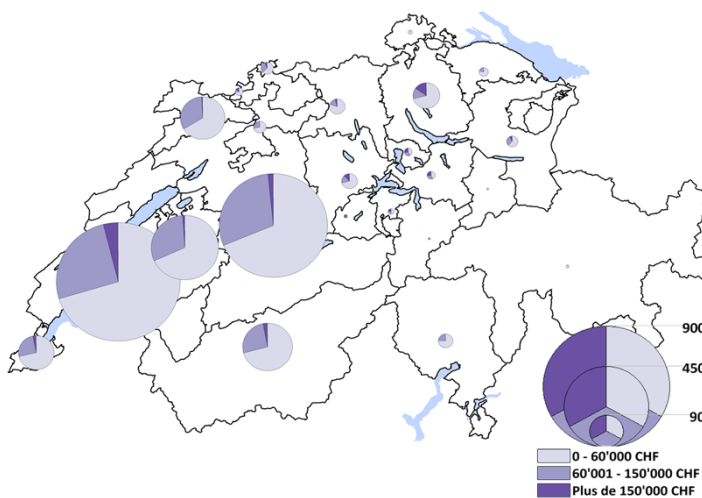
Source: STAT - FLUX 2012, SCCO - SIPP et ISIS

Mouvements intercantonaux, nombre d'arrivées âgées de 18 ans et plus, selon la classe de revenu et le canton de provenance



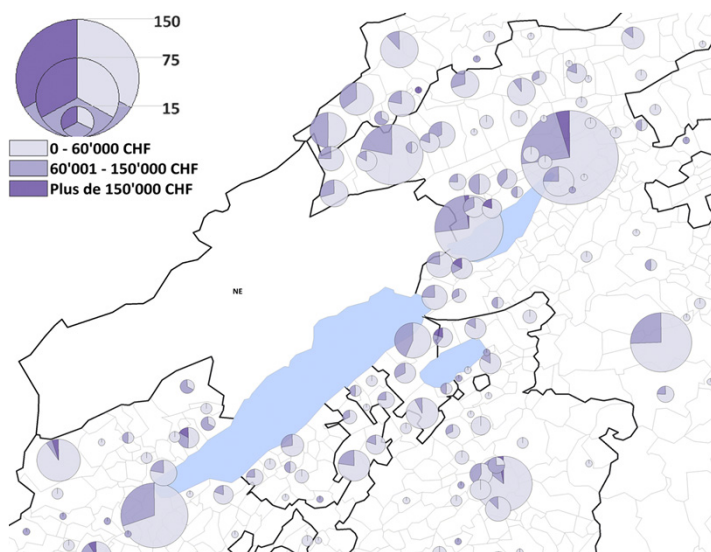
Source: STAT - FLUX 2012, SCCO - SIPP et ISIS

Mouvements intercantonaux, nombre de départs âgés de 18 ans et plus, selon la classe de revenu et le canton de destination



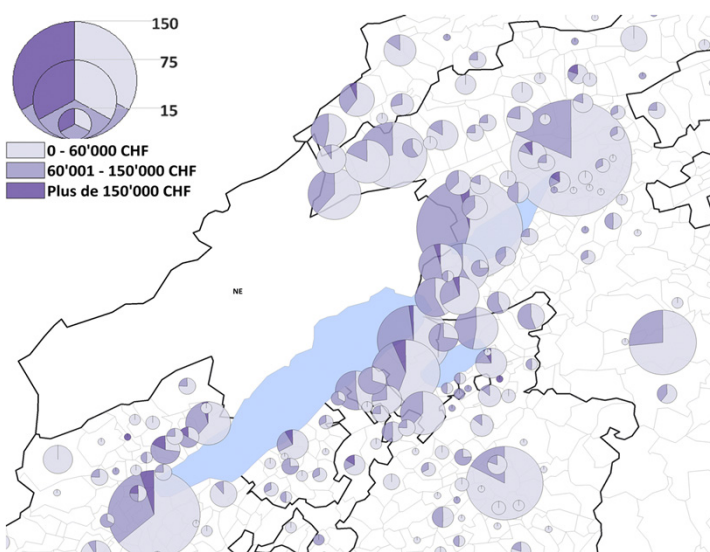
Source: STAT - FLUX 2012, SCCO - SIPP et ISIS

Mouvements intercantonaux, nombre d'arrivées âgées de 18 ans et plus, selon la classe de revenu dans les communes périphériques



Source: STAT - FLUX 2012, SCCO - SIPP et ISIS

Mouvements intercantonaux, nombre de départs âgés de 18 ans et plus, selon la classe de revenu dans les communes périphériques



Source: STAT - FLUX 2012, SCCO - SIPP et ISIS

Champ d'analyse

Ce document présente les **arrivées et départs effectués vers et depuis le canton de Neuchâtel au cours de l'année 2012**. Les personnes arrivées d'un autre pays et celles parties à l'étranger constituent les **flux internationaux**. Celles provenant de et partant vers un autre canton composent les **mouvements migratoires intercantonaux**. L'année 2012 a été retenue pour pouvoir associer des montants fiscaux aux flux démographiques; il faut en effet attendre au moins 18 mois pour que les données fiscales soient considérées comme finalisées et consolidées.

Un certain nombre de personnes n'ont pas effectué de déménagement mais ont changé de catégorie de domicile au cours de l'année 2012. Celles installées dans le canton en 2011 en domicile secondaire puis y résidant en domicile principal en 2012 sont incluses dans les arrivées. A l'inverse, les habitants installés en 2011 en domicile principal et qui ne choisissent de garder qu'un domicile secondaire dans le canton en 2012 font partie des départs.

Seules les personnes installées dans le canton de Neuchâtel **en domicile principal** sont traitées dans cette analyse. Il s'agit de la population suivante:

1. Toutes les personnes de nationalité suisse
2. Les personnes de nationalité étrangère suivantes
 - tous les titulaires d'une autorisation d'établissement (livrets C et Ci) et de séjour (livret B)
 - tous les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée (livrets F et L)
 - les requérants d'asile (livret N) en Suisse depuis au moins 12 mois
 - tous les ressortissants étrangers en attente d'attribution d'un permis

Remarque

A noter que 34 arrivées n'ont pas de lieu de provenance et ne peuvent donc pas être rattachées à une catégorie de mouvement migratoire. Il s'agit de 24 ressortissants étrangers et de 10 personnes de nationalité suisse. Parmi les personnes de nationalité étrangère, 10 n'ont pas de permis de résidence attribué. La majorité (24) est célibataire et âgée de 20 à 35 ans.

Quant aux départs sans lieu de destination, ils se montent à 175. Il s'agit de 143 ressortissants étrangers et de 32 Suisses. Parmi les personnes de nationalité étrangère, 53 sont au bénéfice d'un permis de séjour (livret B), 25 possèdent un permis de courte durée (livret L) et 26 n'ont pas de permis attribué. La majorité (125) est célibataire et âgée de 20 à 55 ans.

Glossaire

Solde naturel: différence entre le nombre de naissances dans une région et le nombre de décès de cette région enregistrés durant une période, généralement une année civile.

Solde migratoire: différence entre le nombre d'arrivées dans une région et le nombre de départs de cette région enregistrés durant une période, généralement une année civile.

Tableau synthétique des flux migratoires 2012

	Mouvement international	Mouvement intercantonal	Provenance inconnue	Destination inconnue	Total
Arrivées	4 576	2 279	34	-	6 889
Départs	2 068	2 892	-	175	5 135
Solde	2 508	-613	34	-175	1 754

Source: STAT - FLUX 2012